



VILLE DE LEVALLOIS

Centre Communal
d'Action Sociale

Acte télétransmis en préfecture

le 12 AVR. 2023

Acte publié électroniquement

le 12 AVR. 2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - EGALITE - FRATERNITÉ

DÉLIBÉRATION N° 12

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SÉANCE DU 11 AVRIL 2023**

OBJET : Affectation du résultat du CCAS

Nombre de Membres composant le Conseil d'Administration	11	Votes pour	11
Nombre de Membres en exercice	11	Votes contre	/
Nombre de Membres présents	7	Abstentions	/

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Levallois, dûment convoqué en vertu de l'article R123-16 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le 4 avril 2023 par Madame Martine ROUCHON, Vice-présidente du CCAS, s'est réuni le 11 avril 2023, dans la salle Gabriel Péri située au 2^{ème} étage en l'Hôtel de Ville de Levallois, sous la présidence de Madame Martine ROUCHON, Vice-présidente du Conseil d'Administration du CCAS.

Administrateurs présents :

Madame Martine ROUCHON, Madame Marie COMBELLE, Madame Valérie FOURNIER, Hélène COURADES, Monsieur Baptiste NOUGUIER élus par le Conseil Municipal.

Monsieur Laurent PASCAL, Monsieur François LASSALLE-CLAUX Administrateurs nommés par Madame le Maire.

Administrateurs représentés :

Madame Agnès POTTIER-DUMAS, Maire-Présidente par Madame Martine ROUCHON
Madame Marie-Paule BLADIER par Monsieur François LASSALLE-CLAUX
Monsieur Olivier FEVRIER par Monsieur Laurent PASCAL
Monsieur Joël BARDEL par Madame Marie COMBELLE

Administrateur absent: /

Administrateur excusé : /

Du procès-verbal de cette séance a été extrait ce qui suit

**AFFECTATION DU RÉSULTAT
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2311-5,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14,

VU le Compte Administratif pour l'exercice 2022 soumis au Conseil d'Administration,

VU le Compte de Gestion pour l'exercice 2022 soumis au Conseil d'Administration,

CONSIDÉRANT que la section d'investissement présente un résultat cumulé excédentaire qui s'élève à 214 070,74 €,

CONSIDÉRANT que la section de fonctionnement présente un résultat cumulé excédentaire qui s'élève à 404 940,21 €,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : D'intégrer ces résultats reportés au budget primitif 2023 comme suit :

Ligne 001 – Solde d'exécution de la section d'investissement	214 070,74 €
<hr/>	
Ligne 002 – Excédent de fonctionnement reporté n-1	404 940,21 €

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Et ont signé au registre les membres présents.



Pour extrait conforme.
P/Madame le Maire - Présidente,

Martine Rouchon
Martine ROUCHON
Vice-présidente du CCAS

Acte à classer

20230412

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-04-12T13-00-38.00 (MI244406807)

Identifiant unique de l'acte : 092-269200424-20230411-20230412-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Délibération approuvant l'affectation du résultat

Date de décision : 11/04/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.2. délib. doc. budgétaires (BP, DM, CA, affectation résultats, compte gestion)

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : [délibération Affectation du résultat.PDF](#) Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 12/04/23 à 13:00

Par [FROGER DELAPIERRE Marie-Odile](#)

Transmis

Date 12/04/23 à 13:00

Par [FROGER DELAPIERRE Marie-Odile](#)

Accusé de réception

Date 12/04/23 à 13:09

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Délibération approuvant l'affectation du résultat

Date de transmission de l'acte : 12/04/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 12/04/2023

Numéro de l'acte : 20230412 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 092-269200424-20230411-20230412-DE

Date de décision : 11/04/2023

Acte transmis par : Marie-Odile FROGER DELAPIERRE

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.2. délib. doc. budgétaires (BP, DM, CA, affectation résultats, compte gestion)